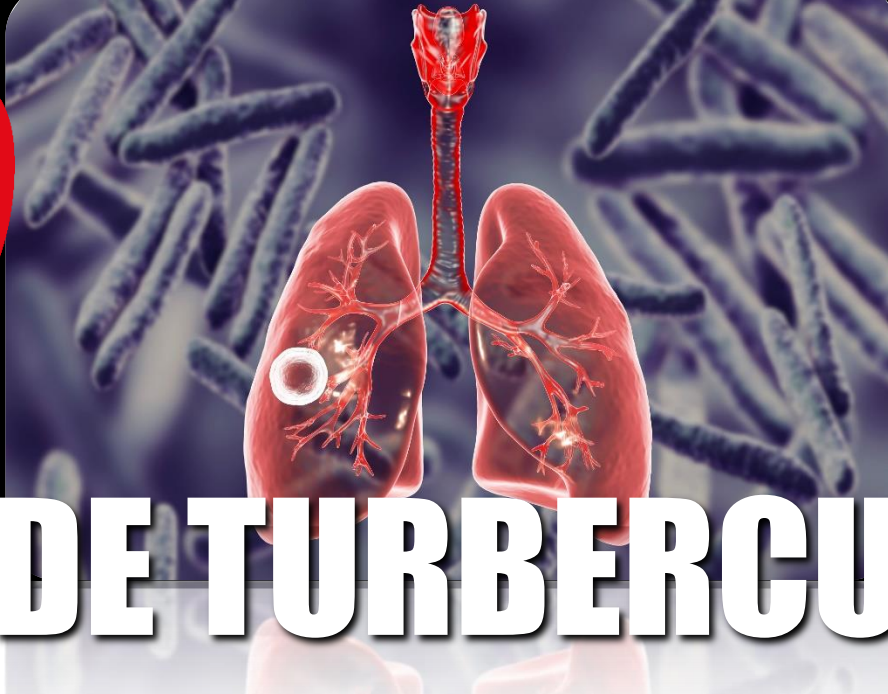




CAS DE TUBERCULOSE

Lundi 30 juin, des agents du PREJ de LONGUENESSE ont appris que lors de leur mission du 13 juin 2025, ils ont escorté et présenté un détenu de nationalité AFGHANE porteur de la tuberculose.

Lorsqu'une personne atteinte de tuberculose pulmonaire tousse ou éternue, elle projette en effet dans l'air ambiant les bactéries responsables de la maladie. En inhaler quelques-unes, peut suffire pour être infecté.

Dans 70 % des cas, elle touche les poumons mais d'autres formes existent comme des tuberculoses cutanées, rénales, ganglionnaires, osseuses ...

Cette mission consistait en une prise en charge de cette personne détenue, du CP de Longuenesse vers le Tribunal de Boulogne pour une présentation en CI avec 7 détenus en groupage.

La façon dont les agents du PREJ l'ont appris est tout SIMPLEMENT INADMISSIBLE, cette information d'une possible contamination a été donnée par un agent de l'établissement et non par la hiérarchie de celle-ci. Sans cette information, les agents des PREJ n'auraient jamais été avisés. Il y a donc 7 agents et un Capitaine concernés et environ 8 agents du CP de LONGUENESSE.



L'ARPEJ ayant été mise au courant par le responsable du PREJ de LONGUENESSE, a contacté le CENTRE DE LUTTE ANTI-TUBERCULEUX de Calais pour les faire dépister, au même titre que les agents de l'établissement. Ce qui a impliqué : prise de sang et radio pulmonaire.

Au mois de septembre, il est prévu qu'ils refassent les mêmes examens afin de déceler une possible contamination.

Ce manque de renseignements n'est pas acceptable, le parcours de la personne détenue concerné aurait dû être vérifié en dehors des murs de l'établissement.

Mettre en péril les agents PREJ de LONGUENESSE montre bien le manque de considération à leur rencontre.

FO Justice dénonce une fois de plus le manque de communication entre les structures, ce qui pourrait gravement nuire à la santé et la sécurité des agents PREJ. La Formation spécialisée n'a pas été sollicitée non plus ! Nous espérons qu'aucun agent ne soit porteur de cette maladie...

*Le SLP FO Justice PREJ des Hauts-de-France,
Le 04 juillet 2025*

